



Compte-rendu de la CAPL 3 du 25 juin 2015 (Catégorie C)

1 -Mouvement de Mutations infra Départementales des Finances Publiques

Cette CAPL étudiait l'affectation au mouvement du 1er septembre 2015 des agents de catégorie C des Finances Publiques.

En liminaire, la CGT finances Publiques 95 a condamné avec force l'affectation en ALD RAN les lauréats du concours, balayant ainsi d'un revers de main l'affectation mission/structure.

Les élus CGT regrettent que les CAPL d'affectation se tiennent fin juin, voire début ou mi-juillet car les agents qui sont dans l'attente de leur mutation exacte ont besoin de prendre des décisions en terme de logement, de garde d'enfants, d'inscriptions aux écoles...

Situation générale des postes du Département 95 (chiffres des vacances théoriques après affectation)

NB : - n'apparaissent que les services où une affectation a été prononcée.

- les mesures de gestion sont indiquées entre parenthèses

RAN d'Argenteuil

SIE Argenteuil Ville : 0
SIP Argenteuil Extérieur : 0
SIP Argenteuil Ville : -3 (+1 ALD 95)
SIP Argenteuil extérieur :-3 (+ 1 ALD Argenteuil)
Services Communs: 0 (+1ALD Argenteuil)
Relations Publiques :0
Argenteuil OPH : -1
Bezons : 0
Cormeilles en Parisis : 0
Sannois : 0

RAN de Cergy

SPF1 :0
SIE Pontoise Est :0
SIE Pontoise Ouest :0
SIE Pontoise Sud : 0
SIP Pontoise Est : -2 (1 détachement vers la direction +1 ALD95)
SIP Pontoise Ouest :0 (1 détachement vers la direction)
SIP Pontoise Sud :0
Direction :0 (+4 détachements)
Trésorerie de Beaumont :0
Trésorerie Paierie départementale: -1 (emploi gelé)
Trésorerie Val d'Oise Amendes : -1 (2 détachements vers la direction)

RAN d'Ermont

SIE Ermont Est :-1
SIP Ermont Est : 0
SIP Ermont Ouest :-1 (+1ALD Ermont)
CDIF PDF : -1
SPF: 0
Trésorerie Eaubonne : -2 (+1 ALD Ermont arrivant en août 2016)
Trésorerie Montmorency : -1 (+1ALD95)

RAN de Garges

SIE Garges Centre : -1 (+1ALD Garges)
SIE Garges Est : -2 (+1ALD95)
SIP Garges Centre : -6 (+6ALD Garges)
SIP Garges Est : -2
SIP Garges Ouest : -6 (+3 ALD Garges)
Relations Publiques : 0
Trésorerie Luzarches :-1 (+1 ALD Garges)
Trésorerie Ezanville : 0 (+1 détachement du CFIP de Gonesse)
Trésorerie Garges Collectivités : -1
Trésorerie Gonesse : -1 (1 détachement vers CFIP d'Ezanville)
Trésorerie Louvres : -1
Trésorerie de Sarcelles:0
RF Sarcelles : 0
Trésorerie Villiers le Bel : -1 (+1 ALD Garges)

RAN de ST Leu:

SIP :0
SIE :0
Trésorerie de St Leu-Franconville :-1 (+1ALD St Leu)

Détail du vote pour l'approbation du mouvement :

La CGT : Contre

Solidaires : Contre

FO : Pour

La CGT Finances Publiques 95 a voté contre ce mouvement car toutes les demandes n'ont pas été satisfaites Les agents n'ont pas à être pénalisés par les réformes de structure menées à la DGFIP.

(lien pour la carte de France de mutations et premières affectations des agents C au 1er septembre 2015 : <http://www.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article13049>)

2 - Recours en révision d'évaluation

La CAPL (commission Administrative Paritaire Locale) est une réunion paritaire: elle est composée d'autant de représentants du personnel que de représentants de l'administration.

La CGT finances publiques s'indigne contre l'actuelle procédure d'évaluation qui s'essouffle déjà, chaque étape de celle-ci étant un véritable casse-tête tant pour les agents que pour l'administration locale. La CGT s'indigne également contre l'administration qui bafoue les droits des agents de pouvoir faire appel sur leur entretien professionnel en imposant des CAPL alors que le délai cours encore pour bon nombre de dossiers.

254 minorations ont été distribuées aux agents.

Recours hiérarchiques : 10 (aucune minoration)

La réserve dont dispose la Direction à l'ouverture de la CAPL est de 6 mois de réduction répartis en :

- 4 x 1 mois*
- 1 x 2 mois*

9 dossiers étaient présentés à cette CAPL .

A l'issue de celle-ci un agent a obtenu une bonification de 2 mois et un autre agent, une bonification de 1 mois.

Il est à noter que pour 2 dossiers qui n'avaient aucune bonification et qui demandaient 2 mois, la direction n'a pas accepté de distribuer un mois, l'agent ne l'ayant pas demandé littéralement .

Rappelons que lors de la rédaction du recours il faut demander « la bonification la plus large possible ».

Concernant les votes, la CGT a voté pour la proposition de l'administration seulement si celle-ci a accepté la requête de l'agent. Au cas contraire, nos élus ont voté contre.

Pour tout renseignement complémentaire plus personnel, n'hésitez pas à nous contacter !

Les élus CAPL C : Zahia ABDEDDAIM, Séverine KOPERSKI, Violine BILLON, Nawelle DAHO, Marie-Laure PIERRARD.